



COOP EDUC FORMATION
29 Rue Bernard Labrosse
26140 Anneyron
06 86 410 411

EP1 RC2 METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'EVEIL EN TENANT COMPTE DE LA SINGULARITE DE L'ENFANT

Mots clés : posture de l'adulte, observation, besoin, environnement affectif sécurisant.

Fiches du manuel CAP AEPE : fiches 30 à 39

COMMENT METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'EVEIL ?



Que proposer à un jeune enfant ? Comment s'adresser à lui ? Comment se déroule une activité ?



Notions essentielles : La professionnelle veille à la pertinence de sa proposition en tenant compte de l'âge, du degré d'autonomie de l'enfant et du groupe, du lieu d'activité ; elle veille à proposer un environnement adapté et sécurisé.

Le rôle des professionnelles : proposer des activités d'éveil consiste avant tout à prendre en compte les besoins des enfants, tout en veillant à créer une sphère de sécurité affective et émotionnelle favorable pour l'enfant.

Auparavant, l'adulte aura pensé un aménagement de l'espace et choisi du matériel adapté, qui sont des conditions favorisant l'expression et la réalisation de l'enfant.

En plus de l'aspect matériel et organisationnel, une réflexion sur sa juste place de l'adulte entre intervention et guidance est nécessaire.

Enfin, la professionnelle assure la remise en état des espaces d'activité et est en mesure de prendre du recul sur sa posture professionnelle.

LES MISSIONS DES ADULTES DANS LE JEU DE L'ENFANT

En plus d'observer l'enfant, les 3 principales missions des professionnelles peuvent se résumer dans le jeu :

- apporter la sécurité aux enfants (sécurité affective et physique) ;
- favoriser leur autonomie ;
- leur permettre aussi de se « poser », eux qui sont souvent ballottés dans le rythme effréné des adultes.

Choisir des jeux ou jouets qui rassurent l'enfant :

En plus d'être aux normes de sécurité, il s'agit de proposer des jeux qui valorisent plutôt que mettre en échec. Un jeu simple bien connu : le hochet qui tinte aussitôt que l'enfant l'agite avec ses mains. En plus de faire émerger la



COOP EDUC FORMATION
29 Rue Bernard Labrosse
26140 Anneyron
06 86 410 411

conscience de soi, ce jeu procure de la sécurité affective qui vient surtout de la posture de l'adulte présent à ses côtés : prendre le temps de regarder un enfant jouer, c'est fondamental pour lui donner, ou lui confirmer, le sentiment d'exister.

Mettre à la disposition de l'enfant des jeux et jouets adaptés à son développement :

L'adulte met une diversité ludique à disposition de l'enfant, c'est-à-dire des jeux et jouets qui correspondent à ses différents besoins. Des jeux d'encastrement par exemple pour le calme, des jeux moteurs pour leur besoin de bouger, etc... Le rôle du professionnel est de s'assurer cette mise à disposition - donc de faire des choix en amont - car c'est cela qui favorisera l'autonomie des enfants.

Permettre à l'enfant de se poser, ne pas le sur-stimuler :

Il s'agit d'intégrer le temps de jeu libre dans le quotidien des enfants avec un adulte lui-même « posé » auprès des enfants, avec une qualité de présence et de disponibilité psychique.

Limiter ses interventions pour que l'enfant reste maître de son jeu :

Aide-moi à faire tout seul, disait Maria Montessori. Dans le jeu libre, il y a une présence physique mais pas forcément une intervention. Etre présent et savoir s'effacer, ne pas agir tout en étant à l'écoute... une posture qui n'est pas évidente à intégrer. Laisser l'enfant maître de son jeu est essentiel car le jeu qui va lui permettre de construire sa personnalité. Et moins on intervient mieux on percevra ses besoins car il les exprime par le jeu.

Proposer parfois des jeux dirigés :

Le jeu libre est un espace dans lequel aucun résultat n'est attendu ; mais pour grandir, faire des apprentissages, l'enfant a aussi besoin de jeu plus dirigé, à visée « pédagogique ». Il s'agit donc de trouver un juste équilibre entre les différents espaces de jeu.



Pour aller plus loin

[Un article](#)



Entrainement : [un questionnaire vous attend](#)